REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté
portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 12 février 2007 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs du ministère de l'agriculture et de la pêche;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs ;

Arrête :

Article 1er

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Titulaires

- Monsieur Xavier Maire, chef du service des ressources humaines, président ;
- Monsieur Laurent Belléguic, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Simone Hayot, cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Madame Christine Mourrieras, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Vincent Faucher, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Rekha Bernard, adjointe à la cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compététences.

Suppléants

- Madame Nadine Richard-Péjus, adjointe au chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Cédric Montessinos, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Didier Silpa, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Madame Béatrice Rolland, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Pierre-Henri Paulet, chargé de mission auprès de la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Monsieur Damien Bailleul, chargé de mission auprès de la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels.

B - Représentants des organisations syndicales

Titulaires

Adjoints administratifs principaux de 1ère classe

- Madame Lydie Almeda (UNSA)
- Madame Sylvie Riffard (FO)

Adjoints administratifs principaux de 2ème classe

- Monsieur Jérôme Lebon (FSU-CGT)
- Madame Stéphanie Plfeger (UNSA)
- Madame France Vidal (CFDT)

Adjoints administratifs

- Madame Salama Echati Daoulabou (FSU- CGT)

Suppléants

Adjoints administratifs principaux de 1ère classe

- Madame Virginie Le Page (UNSA)
- Madame Fabienne Lagarde-Forget (FO)

Adjoints aministratifs principaux de 2ème classe

- Madame Caroline Guiho (FSU-CGT)
- Madame Christine Cadet (UNSA)
- Madame Catherine Boissin (CFDT)

Adjoints administratifs

- N. (….) (FSU-CGT)

Article 2

L'arrêté du 2 décembre 2019 fixant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, 30 DEC. 2020

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation,

L'adjoint au sous-directeur
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Cédric MONTESINOS